

Exercice 2023

Article budgétaire : 2/170/707140/99001 titres 2, 3, 4, 5, 6

## Relevé et Rôle Supplétif de la TAXE-CHIENS

au montant de EUR ---- 3.750,- €-----  
(en toutes lettres) trois mille sept cent cinquante euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 06 février 2024

Le chef de service,

Jeff SCHUSTER  
Chef de service  
Biergeramt



Le présent rôle supplétif de l'exercice 2023 a été arrêté à la somme de trois mille sept cent cinquante euros par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du .....

Le collège des bourgmestre et échevins,



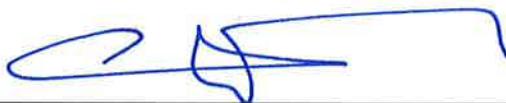
No .....

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de trois mille sept cent cinquante euros

Esch-sur-Alzette, le .....

Le conseil communal,

Le président,



Le secrétaire,



No .....

Vu et .....

.....